



Fédération
culturelle
canadienne-
française

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral

Déposé le 21 juillet 2021 au Comité
permanent des finances de la Chambre des
communes

Liste des recommandations

Recommandation 1

Que le gouvernement prolonge les programmes de soutien du revenu que sont la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) jusqu'à trois mois suivant la levée complète des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements, afin de permettre une reprise et une relance viables pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne.

Recommandation 2

Que le gouvernement mette en place des programmes de microfinancement administrés par la FCCF, afin de rejoindre les membres de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne qui ont des besoins criants et ponctuels en lien avec leurs opérations, les équipements et autres pressions et constats découlant de la crise sanitaire, en vue d'une reprise efficiente.

Recommandation 3

Que le gouvernement investisse 1 million de dollars par année sur 3 ans, soit 3 millions de dollars au total, couvrant à la fois un fonds de projets de 400 000 dollars par année ainsi qu'un fonds de 600 000 dollars par année permettant le déploiement de dix agents numériques en région pour une période d'un an auprès des organismes culturels et artistiques des communautés francophones en situation minoritaire. Il est ici question de la mise sur pied d'un laboratoire d'accompagnement visant à accélérer la transition numérique du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Préambule

Dans un contexte marqué par une crise sans précédent, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés systémiques du milieu des arts et de la culture, le privant de public et de ressources. Alors que tous s'attendaient à ce que la pandémie s'estompe rapidement en 2021, la réalité fut tout autre. Cette évolution n'a fait qu'accroître l'isolement de la scène artistique et culturelle qui est encore plus aigu pour les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) au Canada. Les effets sont potentiellement désastreux, considérant que les arts et la culture sont consubstantiels à l'identité et la vitalité de la francophonie canadienne et acadienne au pays.

L'effritement du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne revêt un double enjeu de viabilité : celle des organisations du secteur, mais également celle d'une communauté qui vit sa culture en français. L'arrêt des activités offertes par les organismes artistiques et culturels de nos milieux condamnerait la vie culturelle en français au sein de nos CFSM.

La résilience des artistes et la volonté des organismes et des travailleurs culturels de continuer à créer et à s'ingénier sur le plan de l'offre, en plus de faire face aux effets collatéraux de la crise, nourrissent la réflexion de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et de son réseau. Bien que le contexte actuel teinte les recommandations que nous avançons dans ce court mémoire, nous avons non seulement l'ambition de prédisposer une reprise efficace de notre milieu, mais nos propositions s'inscrivent dans une vision structurante bénéfique aussi à moyen et long terme.

La FCCF est la voix politique des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. Son réseau rassemble treize organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans onze provinces et territoires du Canada, sept organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson et la musique, les arts visuels et médiatiques, un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène et une alliance de radios communautaires. Le secteur des arts et de la culture en francophonie acadienne, sans compter le Québec, emploie plus de 26 000 personnes et génère plus de 1,16 milliard de dollars annuellement, ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés.

Recommandation 1

Que le gouvernement prolonge les programmes de soutien du revenu que sont la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) jusqu'à trois mois suivant la levée complète des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements, afin de permettre une reprise et une relance viables pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne.

Justification

Le prolongement des programmes de soutien du revenu (PCRE, SSUC et SUCL) pour une période de trois mois après la levée complète des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements, désormais envisagée à l'automne 2021,¹ fournira la capacité au milieu de préparer sa relance et sa reprise des activités artistiques et culturelles. Ce n'est que graduellement que les effets catastrophiques de la situation d'urgence s'estomperont.

Il faudra prolonger les mesures d'urgence annoncées à l'intention des individus, des organismes et des entreprises œuvrant au sein du secteur artistique et culturel au-delà de la fin septembre. La FCCF considère que cela est nécessaire puisque tous les scénarios de gestion de la pandémie de COVID-19 démontrent que des restrictions sanitaires continueront d'être en vigueur et toucheront durement nos milieux, particulièrement ceux des arts vivants et des festivals. En effet, les travailleurs culturels s'attendent à ce que la reprise s'étire et ils prévoient une période de récupération du niveau de leurs activités prépandémie de 18 mois. Un peu plus du tiers d'entre eux (35 %) sont incertains quant à leur avenir dans le secteur.² Le fait de prolonger les mesures de soutien aura pour effet de maintenir l'expertise en place afin que certaines étapes de la création puissent suivre leur cours, que d'autres façons de faire puissent être développées et que l'offre puisse à nouveau satisfaire la demande dans des formules réalistes, variées et renouvelées.

Coût estimé

Le coût estimé par le gouvernement pour dispenser cette aide sur une période de trois mois s'élève à environ 45 millions de dollars.

Bénéficiaires

Les artistes et les travailleurs culturels de la francophonie canadienne et acadienne.

Impacts

D'une part, multiplier et élargir l'offre des activités culturelles et artistiques dans les CFSM; soutenir le plein continuum de l'œuvre artistique au Canada, depuis la création jusqu'à la diffusion; accroître l'accès des communautés locales à la culture; et faire rayonner l'identité canadienne ici et ailleurs dans le monde. D'autre part, contribuer à la relance économique en permettant aux individus bénéficiaires de restructurer leurs ressources financières et humaines afin de favoriser une reprise graduelle et viable de leurs activités.

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1793198/covid-asp-mesures-ete-automne-vaccination>

² Statistiques Canada, Enquête sur la population active, selon certaines industries, Canada, données non désaisonnalisées, mars 2021 [Tableau 14-10-0022-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées \(x 1 000\)](#)

Recommandation 2

Que le gouvernement mette en place des programmes de microfinancement administrés par la FCCF afin de rejoindre les membres de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne qui ont des besoins criants et ponctuels en lien avec leurs opérations, les équipements et autres pressions et constats découlant de la crise sanitaire, en vue d'une reprise efficiente.

Justification

Les 181,5 millions de l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour soutenir les travailleurs des arts et du spectacle en réponse à la COVID-19, même jumelés aux mesures de soutien financier prévues dans le budget présenté le 19 avril dernier, n'auront permis qu'à une fraction de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne de mieux respirer. À l'instar des phases 1 et 2 du financement d'urgence, plusieurs de nos membres n'ont tout simplement pas accès aux ressources budgétaires désormais essentielles en raison de la crise et des dépenses inédites et imprévues liées à celle-ci.

Le manque d'accès à des ressources financières dites de « stabilisation » persiste et affecte la faculté du milieu de conserver ses équipes et les capacités existantes afin de redémarrer ses opérations lors de la reprise. Les artistes et les travailleurs culturels en francophonie canadienne et acadienne ont été dans l'obligation d'innover de façon précipitée afin de maintenir leurs activités en place tant bien que mal au regard des aléas de la pandémie. Certaines des pratiques développées et mises en œuvre ne sont pas viables à moyen et long terme dans le cadre d'une reprise efficace et efficiente. Ces pratiques imposées par la crise risquent d'entraîner l'érosion du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne.

Cet effritement revêt un double enjeu, celui de la viabilité des organisations du secteur, mais également celui de la viabilité d'une population qui souhaite vivre sa culture en français. Dans plusieurs municipalités, les activités culturelles et communautaires sont portées par quelques organisations seulement. Leur programmation et leurs actions sont au cœur de la vie culturelle communautaire en français sur le territoire. Il est critique d'assurer dès maintenant que des ressources soient allouées aux acteurs de nos milieux. Ainsi, la FCCF considère qu'un programme de microfinancement serait une mesure tout indiquée pour contribuer à solutionner ces enjeux rapidement et efficacement. Notre organisme a déjà fait ses preuves et démontré sa capacité à ce sujet, avec la conduite à succès du programme de microfinancement [PassepART](#). Nous agissons comme chef de file auprès de l'écosystème artistique et culturel pour lui offrir une aide directe et centralisée, en plus d'assurer une reddition de comptes efficace sur les impacts de ces ressources.

Coût estimé

1,5 million de dollars.

Bénéficiaires

Les organismes et entreprises artistiques et culturels de la francophonie canadienne en milieu minoritaire.

Impacts

Permettre à l'ensemble des individus, organisations et entreprises de l'écosystème artistique et culturel de la francophonie canadienne en milieu minoritaire d'avoir accès aux fonds nécessaires pour assurer leur survie, pour continuer à créer et à agir, et pour amorcer la relance de leurs activités pleines et entières.

Recommandation 3

Que le gouvernement investisse 1 million de dollars par année sur 3 ans, soit 3 millions de dollars au total, couvrant à la fois un fonds de projets de 400 000 dollars par année ainsi qu'un fonds de 600 000 dollars par année permettant le déploiement de dix agents numériques en région pour une période d'un an auprès des organismes culturels et artistiques des communautés francophones en situation minoritaire. Il est ici question de la mise sur pied d'un laboratoire d'accompagnement visant à accélérer la transition numérique du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Justification

La pandémie de COVID-19 a provoqué une profonde accélération de la transition numérique des pratiques culturelles. Nos artistes et organismes ne sont pas encore suffisamment outillés et accompagnés pour répondre à cette nouvelle configuration en grande partie irréversible du marché. Les artistes, travailleurs culturels et organismes artistiques au sein des CFMS sont pénalisés par un retard certain dans l'appropriation des outils et savoirs numériques, et dans l'accès à ceux-ci. Ce retard se traduit par des modèles d'affaires obsolètes et des opportunités de croissance perdues. De plus, la francophonie culturelle canadienne et acadienne reste trop peu visible sur Internet. Faute d'une découvrabilité suffisante, l'offre culturelle locale, qui est un élément central de la vitalité communautaire, est à la peine dans l'univers numérique. Tous ces facteurs rendent indispensable une action décisive et stratégique du gouvernement fédéral dans ce domaine, en particulier pour le secteur culturel francophone durement éprouvé en temps de pandémie.

Ce laboratoire d'expertise et ce réseau d'agents de développement et de découvrabilité territoriale auraient deux objectifs. D'une part, répondre aux besoins des artistes et des organismes dans le domaine du numérique et de la découvrabilité : diagnostic, information et veille, formation et développement/reconnaissance des compétences, mutualisation d'outils et de données, développement et engagement des publics. D'autre part, accompagner les artistes et les professionnels du secteur dans la nouvelle réalité économique des arts et de la culture : amélioration de leur visibilité et leur découvrabilité numérique, adoption des modèles d'affaires modernes, pérennisation des emplois existants et transition vers les emplois d'avenir.

Coût estimé

1 million de dollars par année durant trois ans, soit 3 millions de dollars au total.

Bénéficiaires

Les organismes, entreprises, artistes et travailleurs œuvrant en arts et culture dans les CFMS au service des citoyennes et des citoyens dans leurs milieux partout au pays.

Impacts

Cette mesure permettra d'accélérer la transformation numérique au sein des organisations du secteur des arts, de la culture et du patrimoine; d'accompagner les artistes et les créateur.trice.s dans leur déploiement numérique; de générer de nouveaux emplois avant-gardistes en région; et de fournir des ressources visant à stimuler l'offre culturelle et la mise en œuvre de projets innovants, collaboratifs, rassembleurs et porteurs d'effets structurants dans les communautés.